

ANGLAIS DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

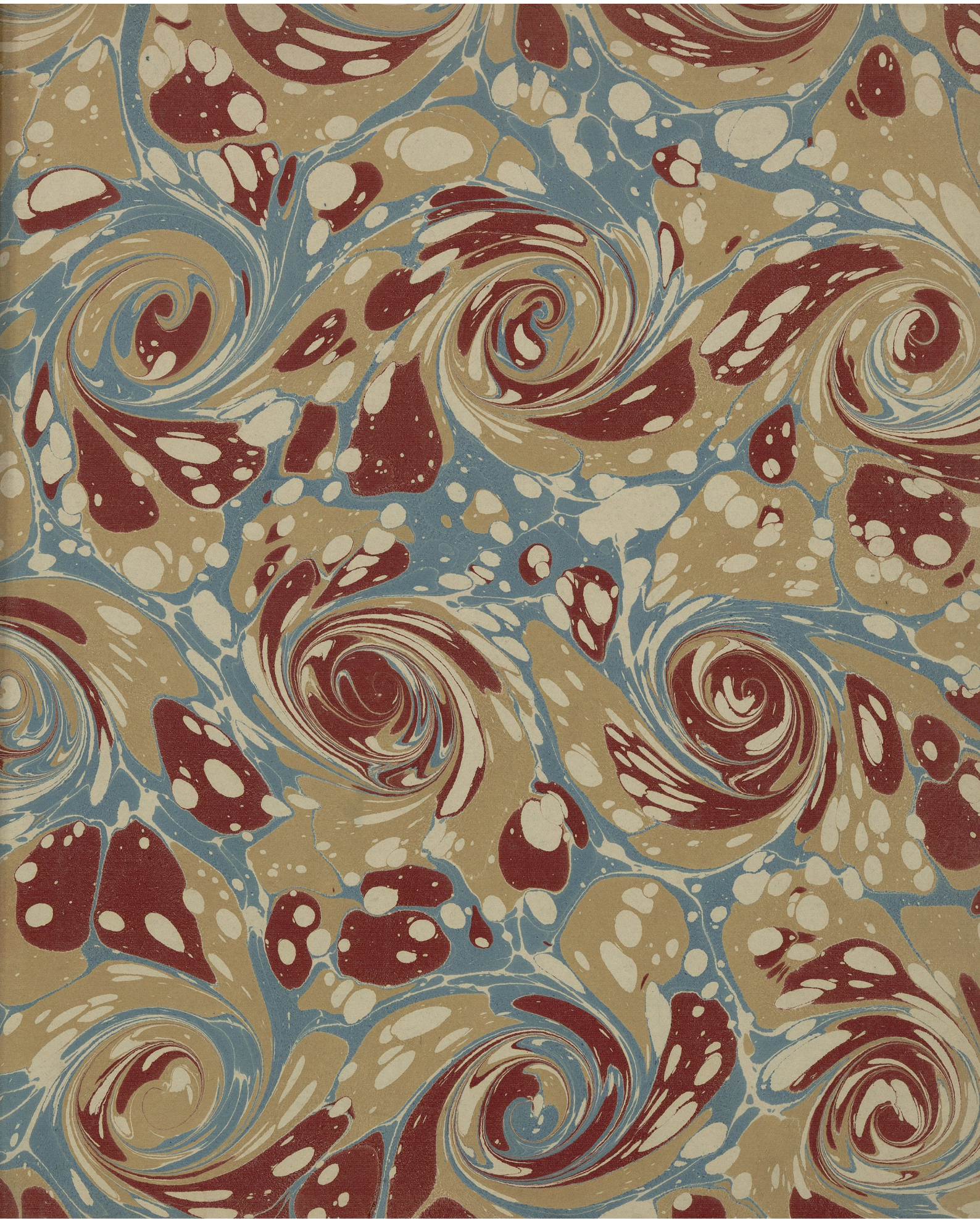
I
—
A-F

BIBL.
UNIVERSITÉ
M.S.
1551



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.

1551



MS
Fiches Folios





Guellet près Bolbec 14 8^{bre} 1839

Monsieur,



On m'a fait parvenir ici la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Je ne veux point laisser passer un jour sans vous en remercier et vous témoigner combien je suis reconnaissant de vos nombreuses remarques sur la notice que j'ai publiée. Elles me prouvent avec quelle attention vous avez daigné la lire. J'aurais évité quelque une de fautes que vous avez prié la peine de me signaler, si j'avais été à Paris quand elle a été imprimée. En l'y envoyant j'avais prescrit de la confier aux presses de M^r Didot. On la livra à un imprimeur ignorant, secondé d'un proof aussi ignorant que lui. Si je donne une seconde édition de cette notice j'y ferai toutes les corrections qu'il y a déjà faites. Votre esprit attentif et éclairé, et j'y ferai mention, et j'y insérerai peut-être l'explication que le Docteur Caylus a donnée du tableau de la descente d'Ulysse aux enfers par Polygnote. Avant d'en faire tirer le exemplaire j'en prendrai la liberté

De vous en apporter les épreuves, puisque vous
avez l'extrême obligeance de m'offrir votre
service pour leur correction. Vous m'avez trop
appris à en connaître le prix, pour que je ne
sois point jaloux d'~~en profiter~~ ~~le prix~~
de le mettre à profit.

Je serai de retour à Paris la semaine
prochaine. mon p^{er} soin sera d'aller vous
y renouveler mes remerciement. Je vous
inviterai aussi à venir visiter les tableaux
que j'ai expliqués afin que vous puissiez mieux
apprécier la justesse de mes explications. Une
opinion comme la vôtre est trop précieuse
pour qu'on puisse se contenter de l'obtenir sans
un profond examen. Le bon et vénérable
Nisconté m'avait appris lorsqu'il vivait
à l'apprécier. jugez par là, monsieur, de mes
sentiments pour vous et daignez en agréer
l'hommage

Collet



158
Paris 23 janvier 1841

256



Monsieur

Vos remarques sur le petit ouvrage que je vous ai
adressé me prouvent que vous avez daigné le lire avec soin,
et je vous en remercie bien sincèrement. j'aurais bien désiré
que mes lecteurs le plus judicieux m'eussent enrichi d'un
parallèle de vers, et eussent noté impitoyablement les vers
et les passages qui leur auroient paru faibles. j'en aurais été
fort reconnaissant, comme je le suis des notes que vous
daignerez me transmettre. Me permettez vous cependant
de répondre à quelques une, de les noter? Ne croyez point
que j'aie oublié les vers de Boileau qui suivent ceux que
vous citez:

mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
A le défendre tout se croit intéressé. &c
non, ils sont gravés dans ma mémoire, mais je ne crois point
qu'il excusent toute justification. je me flatte donc que vous
écouterez la mienne avec bienveillance. Dans ce vers:

Pour le précipiter, dans toute sa splendeur
Du faite de la gloire au comble du malheur,
vous condamnez l'expression comble, et vous fondez cette
condamnation sur ce que ce mot signifie toujours une
sommité. je sçais bien que le Dictionnaire de l'Académie
ne l'admet que dans ce sens. Aussi du premier jet

M. Bonade

j'avais écrit : Du faite de la gloire au plus profond malheur.
mais j'ai cru ensuite qu'en opposant faite à comble et pesant
précéder ces deux mots de cetui précipiter, il était bien clair que
je représentais deux extrémités opposées. Il me semble encore
que dans notre langue le mot comble ou figuré peut être —
synonyme de profond, comme en latin le mot altus qui
était pris dans le double sens. Excelsus et profundus
les latins disaient alta maria pour mer profonde. Nous
même quand nous disons d'une personne qu'elle est au comble
du malheur nous nous la représentons dans un abîme plutôt
que sur un pinacle. Notre langue poétique est si pauvre qu'il faut
avoir l'audace de l'enrichir quand on peut la faire sans l'estropier.
Le grand maître a ~~été~~ dit : Quid libet audendi sompes / ut
æqua potestas poetis; mais il me semble que mon audace a
été renfermée dans le borne qu'il lui prescrit : Sumpta
pudenter . . . et plus loin : parca detorta.

Vous paraîsez desirer que le d^{er} vers de la page 13 ou
j'ai dit : que partout moi vivant ; j'eusse écrit que partout
et toujours. Mais Napoléon pouvait-il croire à une paix
éternelle ?

Esou et mort sont deux rimes faibles j'en conviens. Il en
est deux autres que nous n'avons point relevées qui ne me contentent
point. Ce sont celles de teint et berceur ; de Plaine et vienne
qui terminent le chant. Je m'efforcerai de les corriger.

Je sens aussi qu'à la page 16 grand sucier et grand guerrier
sont trop rapprochés. Je changerai l'un de ces mots.

Puisque vous pensez que trois cents ne peut point limer
avec bayonnette en avant je la changerai et mettrai
fond sur eux, les mutins en détruit trois fois cent.
mais le récit sera-t-il aussi naturel, aussi rapide ?

~~Le~~ serais celui de la page 48 vous a paru faible. j'ai l'est
en effet. je l'ai senti avant de publier mon ouvrage; et je
me serais efforcé de lui donner plus de nerf, plus de verve
si la circonstance de funérailles de Napoléon ne m'avait pa-
entraîné à le faire paraître avant d'y avoir mis la d^{re} main.

J'ai éprouvé un vrai regret en lisant que vous aviez craint
de pousser plus loin vos remarques. je les aurais accueillies avec la
même reconnaissance que celle que je vous ai déjà témoignée. je connais
trop le prix de vos conseils pour n'être pas un peu orgueilleux en
voyant que vous m'en jugez digne. Ceux que vous avez daigné me
donner pour ma notice sur ma esquisse de Rubens m'ont été
trop profitables pour que je ne sois point jaloux d'en recevoir
de nouveaux. Vous m'avez autorisé à le solliciter. j'y aurai donc
recours lorsque je publierai une nouvelle édition de cette notice. je
me propose de la publier dans le cours de cette année.

Daignez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
reconnaissant et dévoués

Collot



159
Paris 19 juin 1846

258



Monsieur

Comment pourrais-je oublier, quand j'en ai
jamais rien de vous que lumière et bon conseil ?
Ils me sont trop précieux pour ne pas saisir toute
l'occasion qui peuvent m'en faire espérer de
nouveaux ; et je peux répéter ce que le bon
Mauvergne écrivait à Boileau : autant de coups de
crayon sur mon ouvrage, autant d'obligation que
vous acquiescez sur moi

Il n'est pas une seule de vos observations dont
je ne reconnaisse la justesse. La 1^{re} C'est qu'une
pièce de vers aussi courte que mon épître dédicatoire
exige une extrême correction. Si quelque chose pouvait
m'excuser, c'est que je n'ai pensé à la composer
qu'au moment où mon ouvrage était sous presse.
Je sais que le public ne se paye point de pareille
excuse. Il met son approbation à plus haut prix.
Aussi pour l'obtenir je suis bien résolu à faire

M. Boissonade

la correction que vous me signaliez.

Ranima pour ranime est une faute de l'imprimeur. Elle saute aux yeux. toute la strophe est au présent. Ce prétérit est donc un contretemps évident. je l'ai vainement corrigé deux fois sur l'épreuve, le poète n'en a pas moins laissé subsister sa faute.

Au lieu de fille du Tormesse, je mettrai :
Nymphes de Tormesse, non seulement pour éviter la répétition du mot fille, mais aussi parce qu'~~elle~~ ~~celle~~ le Tormesse n'était point leur père ; et je substituerai de a du parce que ce premier article personnifie cette rivière.

Dans ma 4^e strophe je dirai :
je ne recherche plus ni le joyeux banquet,
Ni les plaisirs si doux réservés au bel âge ;
Quand ils ont à nos yeux perdu toute leur attrait
Person dans nos loisirs un honorable usage.

Dans la 5^e ;
Qui laissent après soi ce fragile plaisir
Dans la 7^e, au lieu de :
Je n'implore aujourd'hui &c^e, j'ai substitué :
Je viens donc implorer encore une faveur.

Cette tournure me paraît mieux lier les deux
strophes

Vos observations sur le mot exposier et sur le
mot appareus sont très fondées. je changerais ces
deux expressions s'il m'est donné de publier le
3^e et le 4^e chant de mon poème; ~~qui~~ sont l'un et
l'autre encore en chantier. Mais chaque instant
me rappelle ce nom du maître :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse assidue
a jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
ce linceul complet surchargé de trois ans.

Quand on est arrivé à ce terme il faut, comme
le dit La Fontaine, quitter les longs espoirs et
les vastes pensées. je ne renonce pas cependant à
celui de mettre la d^{re} main à ces deux nouveaux
chants.

Que l'empressement que j'ai mis à faire la
correction que vous avez eu la bonté de me signaler
vous prouve combien je l'ai appréciée. Qu'est-ce
que mérites de nouveaux conseils. je les recevrai
avec une vive reconnaissance.

Daignez agréer l'expression

De ce sentiment, et agréer aussi, monsieur,
l'hommage de mon sentiment dévoué

Collet



Lillebonne 12 juillet 1847.



Monsieur,

Je reçois les aimables observations
que vous avez pris la peine de m'adresser,
sur la petite dissertation que je viens de
publier. Elles sont très justes comme
tout ce qui sort de votre plume savante
et judicieuse. Heureux qui en écrivant
pourrait avoir près de soi un Censeur
aussi éclairé, aussi ~~éclairé~~ ^{impartial} que vous. Il
surgerait ses écrits de toute faute, de
toute incorrection. Je vous prie de croire
que vous ne sauriez en trouver ni
de plus docile ni de plus reconnaissant
que moi.

Je vous prie, monsieur, d'agréer
mes remerciements et l'expression de
mon admiration pour votre profonde
erudition, qu'admirait, il y a déjà bien
long-temps le célèbre Visconti.

Collety



unusually for
Carnegie's interest
in the
history of the
country

1851

A Monsieur
Monsieur Boissumade
membre de l'Institut
au Secrétariat de l'Institut

161
Paris 8 Avril 1849

Monsieur,



2267
je ne saurais vous dire combien je suis
touché toutes les fois que je reçois quelques
lignes de vous. Elles sont pour moi un témoignage
d'intérêt donc je suis très jaloux et très reconnaissant
je m'empresse de vous en remercier, et je vous
prie de me conserver ce sentiment

Permettez-moi de vous faire une observation
sur ce vers: Vous l'avez immolé ce bras conservateur
Vous préférez inutile; mais dans ce mot bras
la partie est prise pour le tout, ainsi ce n'est
point seulement le bras qui a été immolé. C'est
cette tête puissante qui pourrait seule conjurer
la tempête qui a bouleversé l'Europe.

Me permettez vous encore de vous rappeler
la lettre bienveillante que vous avez eu la
bonté de m'adresser le 10 8bre 1839. Je l'ai gardée,
ceci vous prouve le cas que j'en fais. Dans cette
lettre vous me disiez: "Si vous pensez à
réimprimer cet opuscule &c" je me chargerai
notice sur mes esquisses du Rubens: vie d'Alfred

"avec plaisir de voir les épreuves." je n'oserais
point solliciter le soin minutieux; mais si vous
connaissiez un jeune letterateur à qui je puisse
confier ce travail, et qui voulut accepter les —
témoignages de ma reconnaissance, vous me feriez
grand plaisir de me l'adresser

Si je ne craigniez point de vous importuner,
j'irais vous communiquer une dissertation que
j'ai faite sur un passage de l'art poétique d'Horace,
relatif à la tragédie; et qui s'étend du vers 119 au
125^{me}. il a été l'objet de longues controverses en
1698, et vers le milieu du 2^{de} siècle. Lemaire a
rapporté, dans l'édition qu'il a publiée de ce poète,
tout ce que les critiques ont dit à ce sujet. j'en n'ai
point pu se mettre d'accord. j'en suis d'autant plus
surpris que ce passage me semble facile et simple
à interpréter. il est divisé en deux paragraphes:
l'un de 6 vers, consacré à la tragédie historique.
l'autre à la tragédie de pure invention. Ce 2^{de}
paragraphe de onze vers ne forme comme le dit
Dumarsais, "ne formant qu'un total, qu'une seule
" et même période, dont les membres sont liés par
" des conjonctions sous entendues." La Critique
reconnait donc que ce paragraphe ne traite

uniquement que du second genre de tragédie
qu'Horace désigne par :

Si quis in expertum sceus committit & ca
Ce point reconnu avéré comment les
commentateurs n'ont il point senti que le
mot communis était synonyme d'in experta
ficta; et que publica materias était synonyme
de materias communis, in experta, ficta.

Dans ma dissertation je prouve cette synonymie.
j'ai donc traduit ce fameux passage de la manière
suivante :

Si vous mettez en scène un sujet de pure
invention, et ne craignez point de créer un
nouveau personnage, qu'il conserve son caractère
du commencement jusqu'à la fin, sans se
démentir un seul instant; mais il est bien
difficile d'approprier à la scène une tragédie
de ce genre; Vous serez donc mieux de puiser votre
sujet dans l'Illiade, que d'être le premier à
produire sur le théâtre une action et des
personnages inconnus et dont on n'aura
jamais

Jamais entendu parler; Cependant une
tragedie de pure invention aura un merite
particulier. Si. &c.

Pardonnez-moi, de ce long bavardage.
mais il s'exerce sur une matiere qui vous
est familiere. j'espere donc que vous l'aurez
lu avec indulgence.

Daignez, monsieur, agréer l'expression
de ma reconnaissance et de mes sentimens dévoués

Collet



Paris le 1^{er} janvier 1852

Monsieur



J'ai éprouvé un bien vif regret,
en lisant hier la lettre, qu'en mon
absence, vous avez prise la peine
d'y déposer. Il m'aurait été bien
doux de vous témoigner les
sentiments de reconnaissance dont
je suis pénétré pour les conseils
éclairés et bienveillants que vous
avez daigné m'adresser, toutes les
fois que j'ai publié quelque ouvrage,
je serais allé les réclamer avant
leur publication, si je n'avais craint
de troubler votre saine retraite.
elle rappelle celle du sage Alcibiade,
qui vivait, comme vous à l'étude,
cru et estimé comme vous de toute
les parties, parvint à traverser, sans
dommage et sans tâche, des temps

188
bien plus orageux que les nôtres.
Mieux traité que vous de la
fortune il put obliger largement
tous ses amis. j'apprends avec
plaisir que grâce à votre modération
vous savez vivre honorablement
avec un modeste revenu. mais
je voudrais bien que cette médiocrité
fut comme celle d'Honore, l'un
de nos ayeux, un peu dorée. ce
que je souhaite avant tout, c'est
que le Ciel vous délivre de vos
maux actuels, et vous fasse parvenir
à mon âge, exempt, comme moi, de
de toute infirmité, et le cœur encore
assez chaud pour goûter le charme
de tous les nobles sentiments.

Agréez, monsieur, l'expression de
ces vœux et de mon entier dévouement

Collet

